

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2022 – 124

le 14 octobre 2022

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Birchcliff Energy Ltd. (BIR) Dividende Spécial en espèces

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les administrateurs de Birchcliff Energy Ltd. (la « société ») ont annoncé le 13 octobre 2022, leurs intentions de verser un dividende spécial en espèces de 0,20\$ CA par action ordinaire à ses actionnaires. Ce dividende sera versé le 28 octobre 2022 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la société à la fermeture du marché le 21 octobre 2022. La date ex-dividende est le 20 octobre 2022.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options Birchcliff Energy Ltd. (BIR) d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 0,20 \$ CA.

Dividende spécial – Détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION:** 20 octobre 2022
- **DATE D'ENREGISTREMENT:** 21 octobre 2022
- **DATE DU PAIEMENT:** 28 octobre 2022

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Birchcliff Energy Ltd. (BIR) seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGEUR:** 20 octobre 2022
- **SYMBOLE DES OPTIONS:** Inchangé
- **NOMBRES DE CONTRAT:** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** Inchangé

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions de BIR
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats
- **CUSIP:** Inchangé
- **PRIX DE LEVÉE:** Un rajustement de 0,20\$ CA sera fait pour toutes les séries existantes

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le dividende spécial et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 20 octobre 2022, les prix de levée pour les séries de BIR seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous:

Birchcliff Energy Limited		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée après le dividende spécial
BIR	4,00 \$	3,80 \$
BIR	4,50 \$	4,30 \$
BIR	5,00 \$	4,80 \$
BIR	5,50 \$	5,30 \$
BIR	6,00 \$	5,80 \$
BIR	6,50 \$	6,30 \$
BIR	7,00 \$	6,80 \$
BIR	7,25 \$	7,05 \$
BIR	7,50 \$	7,30 \$
BIR	7,75 \$	7,55 \$
BIR	8,00 \$	7,80 \$
BIR	8,25 \$	8,05 \$
BIR	8,50 \$	8,30 \$
BIR	8,75 \$	8,55 \$
BIR	9,00 \$	8,80 \$
BIR	9,25 \$	9,05 \$
BIR	9,50 \$	9,30 \$

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
 3^e étage C.P. 37
 Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
 416-367-2470 514-871-3545
 www.cdcc.ca

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



BIR	9,75 \$	9,55 \$
BIR	10,00 \$	9,80 \$
BIR	10,50 \$	10,30 \$
BIR	11,00 \$	10,80 \$
BIR	11,50 \$	11,30 \$
BIR	12,00 \$	11,80 \$
BIR	12,50 \$	12,30 \$
BIR	13,00 \$	12,80 \$
BIR	13,50 \$	13,30 \$
BIR	14,00 \$	13,80 \$
BIR	15,00 \$	14,80 \$
BIR	16,00 \$	15,80 \$

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC

Mark Jarrett
Vice-président, Opérations d'entreprise
CDCC